SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE - Justice
Fo Justice PJJ - Tel : 06.15.47.40.45 - Courriel : snfopjj@outlook.fr

SEGUR

PLAIE D'ARGENT

N'EST PAS MORTELLE

Cher(e)s collègues,

La DPJJ a annoncé en toute décontraction une saisie sur salaire **d'un montant de 287,50 €** net sur les payes de février 2023 suite à une **gestion calamiteuse** du versement de la prime SEGUR.

A cause d'Harmonie selon l'administration, les cotisations retraite n'ont pas été intégrées. Consciente de cette grave erreur, l'administration centrale, qui brille par son absence, a opté pour une **communication lapidaire** en s'autorisant en toute impunité une décision arbitraire.

Conformément, à son obsession pour la qualité de vie au travail, la DPJJ indique que les échelonnements ne pourront pas être envisagés à cause d'un problème technique.

Conformément à la tradition féodale de la PJJ, les directions interrégionales du Grand Nord et Sud-Est, sont restées délibérément **mutiques** en s'octroyant le droit de ne pas informer les agents de ce retrait sur salaire pourtant imminent.

***FO* Justice PJJ** est scandalisée par une annonce qui intervient le jour d'un mouvement social de grande ampleur pour la préservation d'un régime de retraite digne.

***FO* Justice PJJ** réclame l'annulation du trop-perçu ou à défaut un traitement humain et individualisé de la situation des agents impactés par ce nouveau dysfonctionnement.

***FO* Justice PJJ** se tient aux côtés du personnel pour les accompagner dans cette nouvelle épreuve à l'heure de l'inflation, de la flambée des prix de l'énergie et de la remise en cause des acquis sociaux.

Le bureau national FO Justice PJJ